

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 144

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 13

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« sa »

le mot :

« leur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à assurer la cohérence de l'article 13 de la proposition de loi avec l'article 15 qui distingue les filières des pêches maritimes et de l'aquaculture.